

FICHE DE POSTE

**IDENTIFICATION DU POSTE :** ADJOINT DU DIRECTEUR DE CENTRE SERVICE NATIONAL UNIVERSEL, CONSEILLER ENCADREMENT

Dates de prise de fonction : du 21 juin 2020 au 04 juillet 2020

Travaux préparatoires en amont

**LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GÉOGRAPHIQUE :**

<b>Direction ou service :</b>	<b>DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA COHÉSION SOCIALE</b>
<b>Adresse :</b>	<b>45 RUE SAINTE CATHERINE 54000 NANCY</b>

**CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE :**

CONTRAT D'ENGAGEMENT ÉDUCATIF (CEE) - LOGEMENT SUR PLACE – PRISE EN CHARGE DES REPAS

**DESCRIPTION DE LA STRUCTURE :**

Le SNU est un projet d'émancipation et de responsabilisation des jeunes, complémentaire de l'instruction obligatoire. Sa mise en œuvre poursuit plusieurs objectifs : le renforcement de la cohésion nationale – qui s'appuie sur l'expérience de la mixité sociale et territoriale comme sur la dynamisation et la valorisation des territoires –, le développement d'une culture de l'engagement et l'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Le SNU se décline en 4 phases successives à partir de 15 ans :

- **une phase préalable d'information et de préparation**, qui permet d'informer les familles et de préparer l'appel des jeunes. Appuyée sur le collège et les programmes d'enseignement, elle se traduit également par l'organisation d'une journée d'information en classe de 3<sup>ème</sup> ;
- **un séjour de cohésion de deux semaines** obligatoire, à terme, et destiné à transmettre un socle républicain fondé sur la mise en activité, les symboles collectifs et l'esprit de défense comme de résilience. Ce séjour sera aussi l'occasion de bilans individuels (santé, illettrisme, compétences) ; il se déroulera sur la période du dimanche 21 juin (soir) au samedi 4 juillet (matin) 2020. Il est destiné à maximum 300 jeunes volontaires âgés de 16 ans ou achevant leur année de seconde en juin 2020, organisé sous la direction des préfets des départements et des recteurs d'académie.
- **une phase de « mission d'intérêt général »**, obligatoire pour les jeunes qui auront bénéficié de la première phase de cohésion en juin 2020. Elle aura lieu au cours de l'année scolaire 2020/2021, dans les départements de résidence des volontaires ; cette phase sera fondée sur des modalités de réalisation variées, perlées ou continues, les missions proposées permettront d'accompagner les jeunes dans la construction de leur projet personnel et professionnel ;
- **une phase d'engagement volontaire d'au moins 3 mois**, facultative, qui pourrait être réalisée entre 16 et 25 ans, et dont la mise en œuvre s'appuiera principalement sur les dispositifs de volontariat existants.

Une équipe de projet pilote la mise en œuvre locale du SNU sur la base des orientations définies nationalement. Sous la direction des préfets de département et des recteurs, un comité de pilotage associe les services départementaux de la préfecture, de l'éducation nationale, le délégué militaire départemental, la direction départementale de la cohésion sociale, le directeur départemental de la sécurité publique, le commandant du groupement départemental de gendarmerie, le commandant du service départemental d'incendie et de secours et la délégation départementale de l'ARS.

Le séjour de cohésion sera dirigé par une équipe de direction, composée de profils complémentaires, issus des différents champs de l'action publique concourant à la mise en œuvre du SNU. Le chef de centre est appuyé dans ses missions par trois adjoints :

- un adjoint, conseiller d'encadrement, chargé de la direction et de l'animation des tuteurs et des cadres de compagnie ;
- un adjoint, conseiller éducatif, chargé des activités, qui coordonne l'ensemble des intervenants et s'assure de la cohérence du projet pédagogique avec l'ensemble des administrations concourantes ;
- un adjoint gestionnaire.

EFFECTIFS DE LA STRUCTURE : **250** VOLONTAIRES + **40** ENCADRANTS

L'adjoind encadrement seconde le directeur de centre dans quatre domaines principaux :

### 1. LE MANAGEMENT DE L'ENCADREMENT

En amont du séjour, il aide au recrutement des cadres de contact et s'assure de la réalisation préalable du contrôle d'honorabilité. Il dirige l'action des cadres du niveau intermédiaire et des tuteurs de maisonnée en vue d'un déroulement harmonieux du séjour. Par son exemple et sa présence, il appuie le chef de centre dans la mise en œuvre d'une politique éducative qui allie exigence et écoute des volontaires. Il guide et accompagne les cadres des compagnies dans leur rôle d'éducateurs.

### 2. LA DISCIPLINE GÉNÉRALE

Il s'assure de la bonne exécution du règlement de service intérieur et de la discipline générale du centre pendant tout le séjour. Il contribue à l'éducation à la citoyenneté et à l'apprentissage des règles de vie commune. Il apporte une vigilance particulière à tout ce qui touche à la mixité et à l'inclusion. Il conseille les cadres de contact pour prévenir et gérer les conflits. Il s'assure de l'assiduité de tous les volontaires à toutes les activités.

### 3. LA DÉMOCRATIE INTERNE ET LE DÉVELOPPEMENT D'UN VIVRE ENSEMBLE HARMONIEUX

Il organise la mise en pratique dans la gestion et la vie quotidienne du centre de tout ce qui relève de la cohésion de groupe, de la solidarité, de l'engagement et du vivre ensemble. Il s'assure du bon déroulement des moments de démocratie interne et en fait le bilan tout au long du stage. Dans ce cadre, il veille à faire vivre l'engagement des jeunes au quotidien. Il met en place et pilote l'ensemble des mesures qui contribuent à l'intégration des élèves en situation de handicap ou à besoins particuliers.

### 4. LA SÉCURITÉ

En charge de la sécurité générale, il initie et pilote les relations avec les forces locales de sécurité et les services hospitaliers et de secours. Animé par la préoccupation permanente de la sécurité absolue des volontaires, il organise le service des cadres des maisonnées et des compagnies, de jour comme de nuit. Il organise et pilote les relations de l'encadrement avec les familles des volontaires. Enfin, il organise les rassemblements quotidiens pour les couleurs et la cérémonie qui clôture le séjour.

#### PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS :

<input type="checkbox"/> Les autres services de la direction	<input checked="" type="checkbox"/> Les services déconcentrés	<input checked="" type="checkbox"/> D'autres ministères
<input type="checkbox"/> Les agents du ministère	<input type="checkbox"/> Les cabinets ministériels	<input checked="" type="checkbox"/> D'autres acteurs publics
<input checked="" type="checkbox"/> Les autres directions	<input checked="" type="checkbox"/> Le secteur privé	<input type="checkbox"/> Des organismes étrangers

#### EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITÉE :

- Ce poste est ouvert aux agents sans expérience professionnelle  
 Ce poste est ouvert aux agents ayant une expérience professionnelle initiale  
 Ce poste est ouvert aux agents ayant une expérience professionnelle confirmée

#### LES CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES MISES EN ŒUVRE

##### CONNAISSANCES

Psychologie et sociologie des adolescents, techniques de management, méthode de gestion d'un conflit systèmes d'aide aux enfants en situation de handicap ou à besoins particuliers

##### COMPÉTENCES MANAGÉRIALES REQUISES

Sens des relations humaines, capacité au leadership et maîtrise de soi, autorité et rayonnement, capacité à animer des équipes, sens de l'initiative, expérience d'encadrement dans un établissement éducatif

#### VOS CONTACTS

Monsieur le Sous-Préfet CARRE – Tél. : 03 54 59 55 03 – [frederic.carre@meurthe-et-moselle.gouv.fr](mailto:frederic.carre@meurthe-et-moselle.gouv.fr)

Monsieur Olivier FERRÉ – Tél. : 03 57 29 12 81 – [olivier.ferre@meurthe-et-moselle.gouv.fr](mailto:olivier.ferre@meurthe-et-moselle.gouv.fr)